

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 24 MAI 2024

**OBJET : REHABILITATION DE LA FONTAINE DE PRATO DI GIOVELLINA**

**DE 2024-052**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 60 Quorum : 31  
Présents : 19  
Absents : 32  
- dont ayant donné pouvoir : 9  
**Votants : 28**  
-dont « pour » : 28  
-dont « contre » : 0  
- Abstentions : 0  
- Non-participations : 0  
- Non votants : 0

**Le Vendredi 24 mai 2024 à 16h00,**

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

**Présents :**

ACQUAVIVA Mathieu BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean CASAROMANI Marie Thérèse	COGNETTI Vincent GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Maria LESCHI Pierre NASICA Pierre	OLMETA Pierre PASQUALINI Jean Félix RENUCCI Jean ROCCHI Ange Toussaint	SARGENTINI François SOUSTRE Frederic SIMONPIERI Maria Catherine TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André
---	---	---	---

**Absents ayant donné pouvoir :**

ACQUAVIVA François (à Acquaviva Mathieu) BRUSCHINI Pierre (à Cognetti Vincent) COGNETTI TURCHINI Catherine (à Taddei Pierre)	FERRARI Blaise (à Giudicelli Jean) GIAMARCHI Jean Marc (à Sargentini François) GILLET VITTORI Stéphane (à Nasica Pierre)	GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint) MARTINETTI Antoine (à OImeta Pierre)	ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André)
--	--	--	--

**Absents :**

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRUNEL Jean Pierre CASANOVA David CIATTONI Michel	COSTA Jacques COSTA Lucien FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu	MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane RENUCCI Franck	SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	--	---	--

SECRETAIRE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

**LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 17 MAI 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 24 MAI 2024 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM**

Le Président expose au conseil communautaire la demande de la commune de Prato di Giovellina qui souhaite réhabiliter la fontaine dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine bâti.

Le Président présente donc le devis établi par l'entreprise Joel Graziani, artisan maçon, lequel s'élève à la somme de 28 800 € H.T.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse en suivant le plan de financement suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19 VOTANTS : 28

DELIBERATION N 2024-052



<b>Plan de financement</b>	<b>MONTANT DE L'OPERATION : 28 800 € H.T.</b>
CdC 80 %	23 040 €
CCPP 20 %	5 760 €

**Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré :**

**DECIDE :**

**Par 28 voix Pour      0 Contre      0 Abstention      0 Non-participation**

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus quant au projet présenté,
- **De solliciter** la participation financière de la CdC,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention,
- **D'inscrire** au budget général les crédits nécessaires à l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,  
Omessa, le 24/05/2024*

  
 Le Président  
 François SARGENTINI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19

VOTANTS : 28

2/2



DELIBERATION N 2024-052

Joël GRAZIANI  
 ARTISAN MACON  
 Prato Di Giovellina  
 20218 PONTE LECCIA  
 ☎ 04 95 61 00 15  
 RM 389 670 829 2B

DEVIS N° : 06

Nom : Mairie de Prato di Giovellina  Adresse : 1 CASA CUMUNA Prato Mezzu 20218 Prato di Giovellina Téléphone : 0495610023	Date : 2 mai 2024  Nature des travaux : Restauration vieille fontaine et aménagement espace public attenant
--	--

Description des travaux	Prix unitaire H.T	Quantité	Total H.T
<b>1/ Restauration de la fontaine</b>			
Préparation du chantier (dégagement végétation, jointement des pierres du mur supérieur...)			1 500
Creusement devant fontaine (jusqu'au niveau des bancs anciens, en pierre)			3 000
Remise en état des anciens bancs latéraux (pierres et assise)	1500	2	3 000
Restauration de la voute (jointement des pierres+ crépi)			2 500
Aménagement du réservoir d'eau pour alimenter la fontaine (bassin et tuyaux d'alimentation)			2 500
Installation d'une nouvelle porte métallique fermant ce réservoir			1 000
Remise en place de la pierre taillée existante pour écoulement			500
Construction bassin de réception en pierre avec support de broc			3 200
Grille d'évacuation et tuyaux vers ruisseau			800
Construction de marches de descente entre chemin carrossable et base de la fontaine			2 300
Dallage en lauzes devant la fontaine	150	10m²	1 500
<b>Totaux pour partie 1</b>			<b>21 800 €</b>
<b>2/ aménagement espace public et accès fontaine</b>			
Chemin d'accès communal : réalisation de marches en pierres			2 200
Placette en lauze sous le chemin d'accès jusqu'à entrée privée	150	12	1 800
Construction murette en pierres servant de banc			1 700
Eclairages encastrés de la zone de convivialité			1 300
<b>Totaux pour partie 2</b>			<b>7 000 €</b>
Nota : Les parties 1 et 2 peuvent être réalisées en deux temps			
SOMME ARRETEE A : Trente et un mille six cent quatre vingt euros		<b>Total H.T.</b>	<b>28 800€</b>
Bon pour accord après travaux en l'état		<b>TVA 10%</b>	<b>2 880 €</b>
Signature du bénéficiaire :		<b>TVA 20%</b>	
		<b>Total TTC</b>	<b>31 680 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024  
 Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

